



MAISON PAINCHAUD

2015

2016

RAPPORT ANNUEL





MOT DU PRÉSIDENT

RESPECT... De la Responsabilité...Chronique d'un passeur

Le devoir de respect est à la base du vivre en commun. Tous les individus sont différents par définition, et cette différence appelle au respect. Cela vaut tant pour les individus d'une même famille qu'entre inconnus d'un même pays ou de pays étrangers. C'est l'être humain comme tel qui commande le respect.

Or, de tout temps et partout, les gens ont jugé bon de créer des institutions qui, en principe, devraient favoriser une vie collective harmonieuse. C'est ainsi qu'au fil des siècles, on a vu apparaître des formes diverses de gouvernements et de religions, les autres institutions découlant en général de ces deux pôles. Alors, une question se pose sur notre obligation d'étendre notre respect à toutes ces institutions créées par l'homme de tous les pays, de toutes les couleurs et de toutes les tendances?? Je ne le pense pas, du moins, pas automatiquement, car une institution doit mériter le respect; elle doit nécessairement se rendre respectable. Nous n'avons pas à respecter l'immonde qui émane des gestes et de l'idéologie d'une création humaine, car elles ont été créées par l'homme, au sens étroit d'homme, car hélas! très peu de femmes sont à l'origine de telles créations.

Certaines institutions par exemple nous invite au respect conditionnel. Bien que créée par des hommes, quoiqu'en disent leurs promoteurs, elles ne doivent surtout pas bénéficier de passe-droit; elles doivent se rendre respectables tout autant par leurs actes que pour les idées qu'elles véhiculent. En somme, cette idéologie peut s'appliquer à tout groupe de femmes et/ou d'hommes qui travaillent ensemble dans un milieu dont ils et elles connaissent la mission et ses valeurs, en passant par l'éthique et les comportements, qu'ils ou qu'elles décident d'afficher et d'assumer.

Ce groupe de personnes de par leurs actions doivent gagner le respect en tant que groupe, mais surtout en tant qu'individus en acceptant d'assumer les conséquences de leurs décisions. C'est d'ailleurs ce respect individuel qui construit le respect qu'on daigne octroyer au milieu auquel elles ou ils appartiennent.

Soyons donc vigilants dans nos décisions qui très certainement seront tôt ou tard soit une marque de respect ou soit une marque infligée dans le respect chèrement acquis au fil des années.

Je profite enfin de cette tribune pour renouveler mon attachement à cette organisation et pour reformuler ma reconnaissance au personnel et à tous mes collègues du C. A.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSOLIDATION DES ACQUIS

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de La Maison Painchaud pour l'année s'étant terminée le 31 mars 2016. Cette année en fut une de consolidation des acquis et des équipes de travail, à commencer avec l'équipe des cadres qui est maintenant composée de madame Annie Leclerc, coordonnatrice des finances et de l'administration, de madame Sophie Charrois, directrice clinique et de moi-même. C'est grâce à l'appui de mes précieuses collaboratrices, à leur expertise et leur engagement dans la mission de notre organisation que nous avons pu atteindre nos objectifs. Je vous remercie du fond du coeur de partager cette aventure avec moi.

L'année 2015-2016 confirme encore une fois la capacité de La Maison Painchaud d'évoluer et la souplesse de notre personnel. D'abord l'année a été marquée par un changement de notre image à commencer par notre logo, suivi par notre matériel publicitaire et notre site web qui ont tous été réinventés dans le but d'être mieux alignés à notre mission: la réinsertion sociale. L'humain étant au coeur de nos préoccupations, il était nécessaire d'en faire le centre de notre image. Nous sommes très fiers des résultats.

Au niveau de nos installations, nous avons poursuivi les travaux de réaménagement en rendant notre milieu de vie encore plus chaleureux et davantage au goût du jour. Les résultats sont magnifiques!

En ce qui a trait à nos taux d'occupation, nous nous en tirons haut la main! Au niveau fédéral et au niveau du suivi en milieu ouvert, nous avons maintenu le cap sur nos objectifs toute l'année. À l'hébergement provincial, malgré un début d'année précaire, les efforts et la constance de notre directrice clinique à l'Établissement de détention de Québec de même que notre participation à divers événements promotionnels ont fait leur oeuvre: d'un taux modeste nous sommes passés à des résultats dépassant nos attentes. De nouvelles activités ont aussi vues le jour en 2015-16 dont un nouveau programme intitulé "Virage", des activités de zoothérapie et de pleine conscience se sont ajoutées au calendrier mensuel sans oublier la soirée de Noël qui s'est déroulée à l'Aquarium de Québec: ce fut une grande réussite apportant joie et douceur dans le coeur de nos résidents et de notre personnel.

C'est une autre belle année qui prend fin à La Maison Painchaud. Une année couronnée de succès à plusieurs niveaux. À titre de directrice générale je me sens privilégiée de travailler dans une organisation comme la nôtre. La réinsertion sociale étant encore aujourd'hui l'objet de tabous et de préjugés, je suis épatée par la résilience de notre personnel et par celle de nos résidents. Il faut croire en l'humain et avoir un esprit combatif pour évoluer dans notre organisation. Depuis près de 50 ans, La Maison Painchaud poursuit sa mission et contribue à la protection de notre communauté poussée par l'engagement de ses ressources.

À tous nos employé(e), stagiaires, bénévoles, partenaires et administrateurs, je dis MERCI!



Christine Lamarche, *Directrice générale*

MISSION ET OBJECTIFS DE LA MAISON PAINCHAUD

MISSION

La mission de la Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes tout en assurant la protection de la société.

OBJECTIFS

- ◇◇L'excellence des services à la clientèle;
- ◇◇La satisfaction de nos partenaires;
- ◇◇Le maintien et la promotion de l'image de l'organisme;
- ◇◇L'engagement des membres du personnel.

Le personnel assure un service professionnel, et ce, tout au long du suivi de sa clientèle en réinsertion sociale. De plus, l'organisme vise constamment à travailler de concert avec les différentes ressources susceptibles de contribuer à l'atteinte de sa mission de réinsertion sociale de la clientèle.

La Maison Painchaud se fait un point d'honneur de satisfaire les exigences de ses bailleurs de fonds, soit le ministère de la Sécurité publique et le Service correctionnel du Canada, et d'assurer son double mandat de surveillance et de relation d'aide envers sa clientèle.

Insérer le logo

IDENTITÉ VISUELLE

LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- ◇◇L'humain est au coeur de nos préoccupations et de nos interventions;
- ◇◇Le symbole de l'infini qui signifie l'espoir;
- ◇◇Le coeur puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale pour travailler auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés;
- ◇◇Le M et le P de Maison Painchaud qui sont subtilement intégrés au logo;
- ◇◇L'armure (les mécanismes de défense) avec laquelle notre clientèle intègre notre ressource et que nous tentons d'assouplir par le biais de nos interventions.

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2015-2016

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Au cours de l'année 2015-2016, l'entente conclue avec le Service correctionnel du Canada est demeurée stable, soit à 17 places. Néanmoins, nous avons atteints des taux d'occupation particulièrement élevés pendant les quatre premiers mois de l'année alors que nous avons accommodé le Centre correctionnel communautaire Hochelaga qui subissait des rénovations.

Au niveau provincial, nous avons conservé le statut quo tant à l'hébergement (13 places) qu'au suivi en milieu ouvert (233 clients).

La Maison Painchaud demeure un centre résidentiel communautaire (CRC) d'envergure avec des contrats totalisant 30 places et une capacité d'accueil de 37 résidents. Il est le seul CRC à accueillir la clientèle fédérale et provinciale masculine dans la région de Québec.

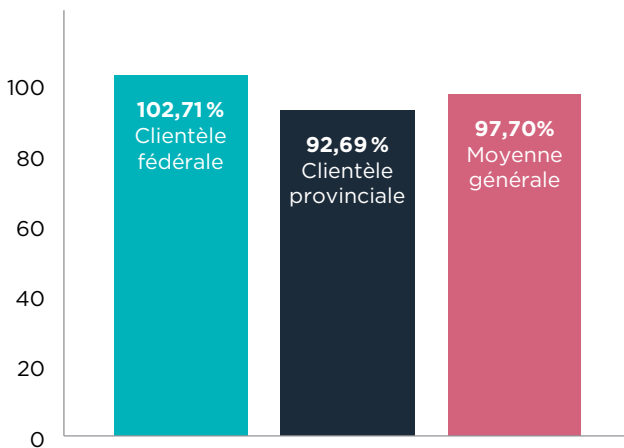
La Maison Painchaud est également l'une des pionnières en matière de réinsertion au Québec puisqu'elle a vu le jour en 1967, il y a près de 50 ans. Nul doute que ces facteurs ont en sorte que nous avons développé une solide expertise et une belle crédibilité dans notre champ de compétences.

À L'HÉBERGEMENT

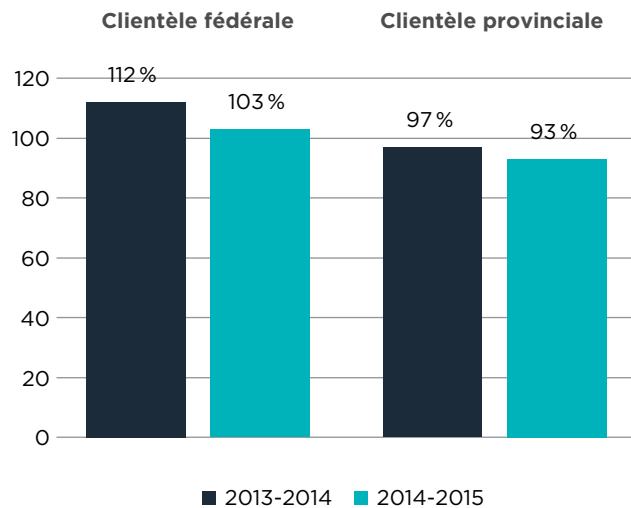
TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2015-2016

En 2015-2016, le taux d'occupation fédéral a été de **102,71%**, comparativement à **92,69%** au provincial. Le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de **97,70%**, ce qui représente une légère baisse comparativement à l'année 2014-2015, où on avait connu une moyenne de **97,70%**.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE



COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION 2014-2015 AVEC CELUI DE 2013-2014



Moyenne d'âge des résidents 2015-2016

- Contrevenants fédéraux **42 ans**
- Contrevenants provinciaux **43 ans**
- Moyenne d'âge générale **42,5 ans**

Moyenne d'âge des résidents 2014-2015

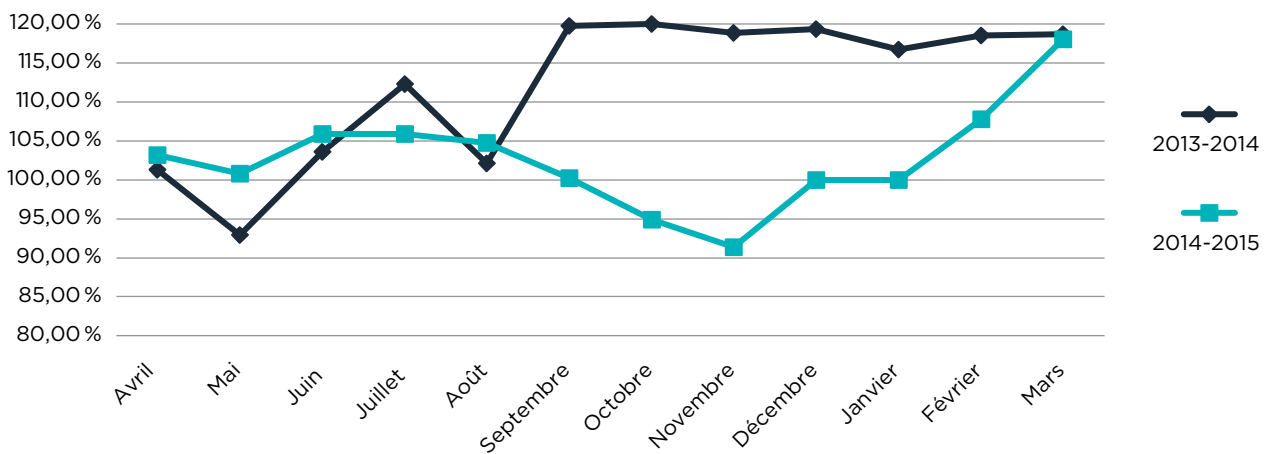
- Contrevenants fédéraux **38 ans**
- Contrevenants provinciaux **39 ans**
- Moyenne d'âge générale **38,5 ans**

En comparant les données des deux dernières années, on observe une hausse de la moyenne d'âge de la clientèle. Ces données convergent avec celles du Service correctionnel du Canada, qui indiquent que la population carcérale est vieillissante.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

Sauf en octobre et en novembre 2014, le taux d'occupation de la clientèle fédérale a dépassé le 100% toute l'année, ce qui démontre, hors de tout doute, que l'augmentation du nombre de places prévues au contrat est pertinente, voire nécessaire pour favoriser la réinsertion sociale d'un maximum de contrevenants fédéraux. Au cours des derniers mois de 2014-2015, le taux d'occupation a connu une hausse de 100% à 118,03%, en raison de l'admission de résidents provenant d'un centre correctionnel communautaire en rénovation à Montréal qui avaient besoin d'hébergement.

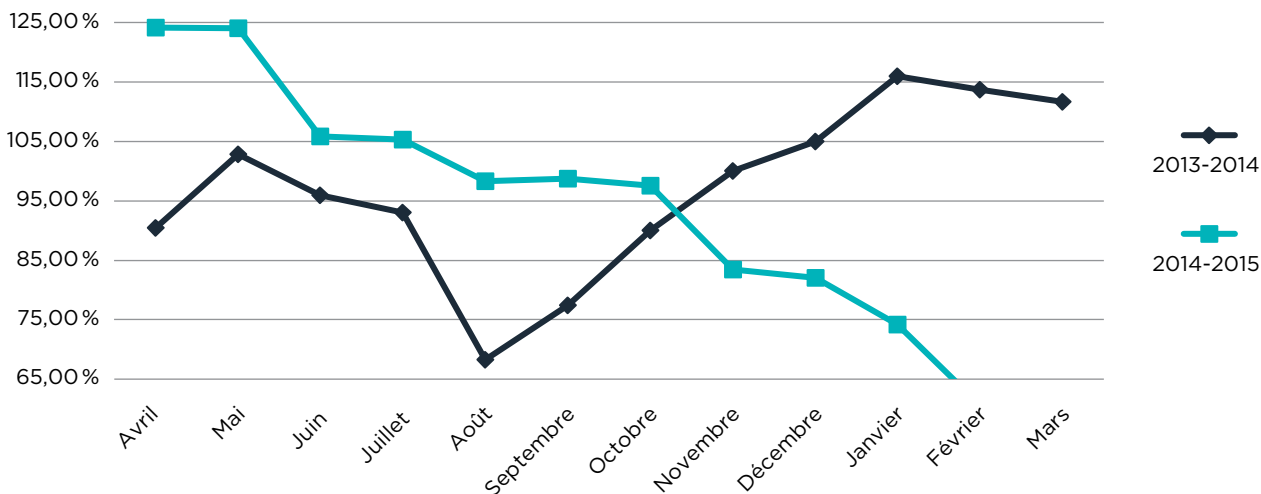
ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015



ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015

Comme le montre le graphique suivant, nous avons connu, en début d'année, un taux d'occupation de près de 25% supérieur à nos contrats. En juin et juillet 2014, le taux d'occupation s'est rapproché davantage de notre entente, en se maintenant autour de 105%. Notons que nous avons reçu, peu après le début de l'année 2014-2015, un avis du ministère de la Sécurité publique nous indiquant que les dépassements de contrat ne seraient pas payés. À compter d'août 2015, notre taux est redescendu sous la barre du 100%, puis a continué à baisser de façon graduelle. Au début de l'année 2015, cette baisse s'est accentuée et elle prévalait toujours au 31 mars 2015. Bien que nous soyons parvenus à atteindre la cible fixée par le ministère de la Sécurité publique, nous avons élaboré une stratégie organisationnelle de façon à éviter que la situation ne perdure. La directrice clinique a repris en mains les évaluations en vue d'une admission à l'Établissement de détention de Québec, et nous saisissons toutes les occasions de faire rayonner les services que nous sommes en mesure d'offrir, notamment auprès du personnel en établissement carcéral, mais également auprès de ressources en mesure de nous référer des clients.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016 ET COMPARAISON AVEC 2014-2015



Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne, lorsque la situation géographique le permettait, soit sur dossier, lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec. Le manque de motivation et de sérieux dans la démarche de réhabilitation est le principal facteur de refus par La Maison Painchaud dans le cadre du processus d'admission.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2015-2016

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux ont été admis à La Maison Painchaud :

- Semi-liberté régulière;
- Semi-liberté de type projet communautaire;
- Libération conditionnelle totale;
- Libération d'office avec assignation à résidence;
- Libération d'office (dépannage);
- Ordonnance de surveillance de longue durée.

Le graphique ci-dessous permet de constater que la majeure partie de notre clientèle bénéficie d'une semi-liberté régulière. Suivent les clients en semi-liberté de type projet communautaire, qui est une mesure beaucoup plus encadrante. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Cette mesure est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles à traverser pour les hommes qui en bénéficient. L'année 2015-2016 a aussi vu le taux de libération d'office avec assignation à résidence croître de 2 % à 8 %. Considérant notre liste d'attente, nous n'avons pu accepter, en 2015-2016, de client en dépannage, puisque nous avons accordé la priorité à ceux ayant l'obligation légale de demeurer au sein de notre établissement.

En 2015-2016, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 165 jours, comparativement à 185 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours est donc moindre, bien que l'un de nos résidents ait quitté notre ressource, en 2015-2016, après trois années de séjour.

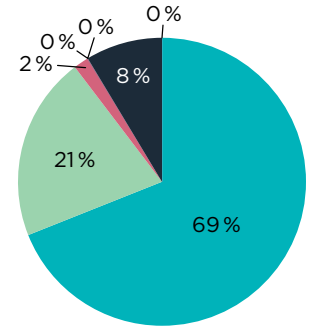
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2016, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 58 % avaient complété leur séjour transitoire;
- 33 % étaient toujours présents;
- 7 % avaient été suspendus;
- 2 % avaient été dirigés vers une autre ressource.

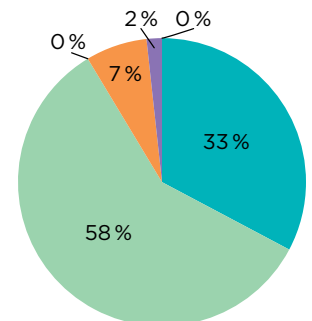
Fait intéressant à noter, il n'y a eu aucune liberté illégale en 2015-2016.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditionnelle totale
- Ordonnance surveillance de longue durée
- Libération d'office
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Dépannage

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



- Toujours présent
- Séjour complété
- Départ volontaire
- Suspension
- Transfert
- Liberté illégale

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2015-2016

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir;
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle;
- Libération conditionnelle;
- Sursis;
- Probation.

En 2015-2016, 65 % des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 18 % bénéficiaient d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en permission de sortir, avec 15 %, et les clients en probation, qui ont représenté 2 % de notre clientèle. L'octroi d'une permission de sortie aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention et non pas de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

En 2015-2016, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 114 jours, comparativement à l'année précédente, où la durée moyenne d'un séjour était de 139 jours. Ceci s'explique par le fait que la clientèle provinciale demeure, dans bien des cas, plus longtemps en établissement.

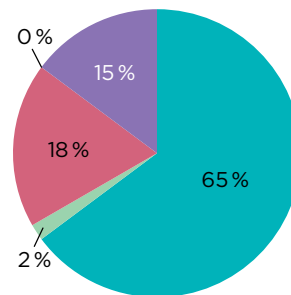
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2015-2016 :

- 63% ont complété leur séjour;
- 18% ont été suspendus;
- 15% étaient toujours présents au 31 mars 2015;
- 2% sont partis volontairement;
- 2% sont partis en liberté illégale.

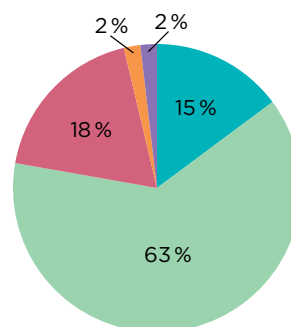
Bien que le pourcentage de suspension soit plus élevé qu'en 2014-2015, un nombre moindre de suspensions a été effectué en 2015-2016. En effet, 10 contrevenants provinciaux ont été suspendus, alors qu'en 2014-2015, nous en avons suspendu 11. Règle générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Libération conditionnelle
- Probation
- Permission de sortir (préparatoire à la libération conditionnelle)
- Sursis
- Permission de sortir

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Toujours présent
- Séjour complété
- Suspension
- Départ volontaire
- Liberté illégale

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciairisée à adopter un comportement conforme aux lois, afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière.

Au cours de l'année **2015-2016**, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance en communauté de 233 contrevenants.

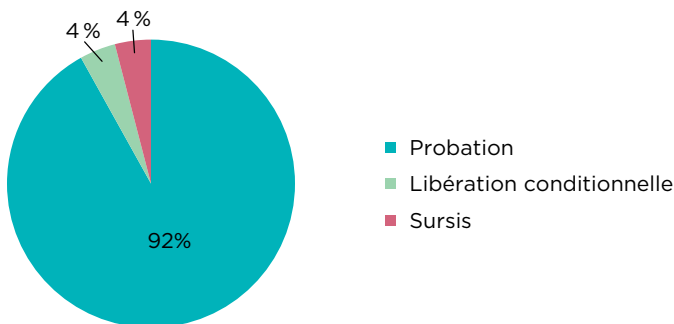
STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts :

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis;
- La libération conditionnelle;
- L'ordonnance de probation.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert. La libération conditionnelle et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis sont des mesures beaucoup plus restrictives.

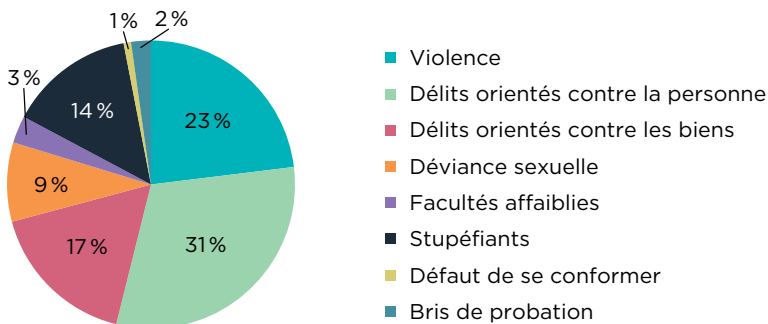
STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les délits de violence et orientés contre les personnes constituent un peu plus de la moitié des délits perpétrés par la clientèle en milieu ouvert (54 %), ce qui est en légère hausse comparativement à l'année 2014-2015 (51%).

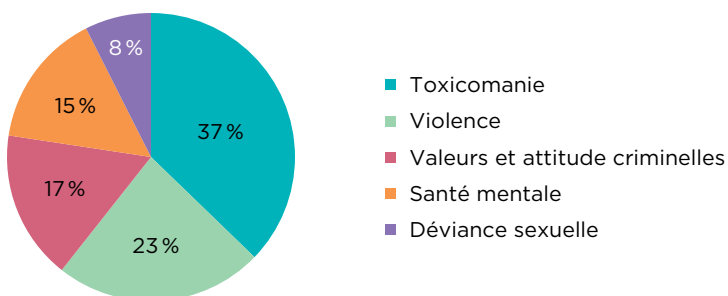
NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



PROBLÉMATIQUE DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Comme le montre le tableau ci-dessous, les problématiques que l'on rencontre le plus fréquemment chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie ainsi que la violence.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

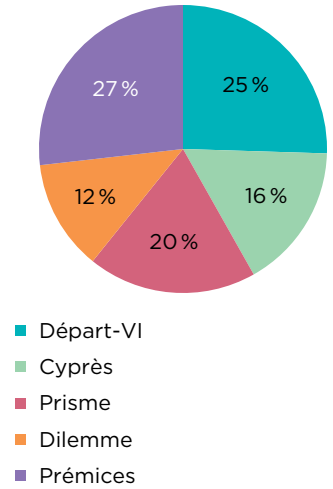


LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2015-2016, les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme et Dilemme ont été offerts par nos intervenantes. Quant à lui, le programme Prémices a été présenté à l'Établissement de détention de Québec. Le programme Compas, qui est obligatoire pour tous les résidents provinciaux intégrant La Maison Painchaud, a continué de faire partie du processus d'intégration des clients provinciaux à l'hébergement. Voici le bilan pour chacun de ces programmes (sauf Compas):

Des 153 inscriptions que nous avons reçues, 27% ont participé au programme Prémices, 25% au programme Départ-VI, 20% au programme Prisme, 16% au programme Cyprès et 12% au programme Dilemme. Le programme Prémices, qui vise une clientèle aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle, est celui qui connaît la croissance la plus importante. D'ailleurs, un groupe supplémentaire ainsi que des ateliers additionnels sont maintenant offerts afin de répondre à la demande de notre partenaire, l'Établissement de détention de Québec.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PROGRAMME



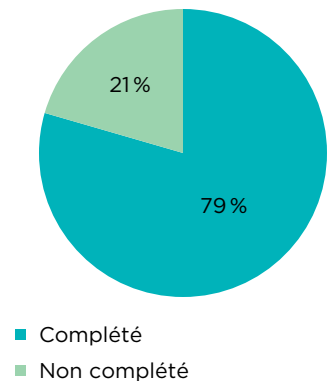
PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Il vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne cinq participants par groupe, ce qui est inférieur à l'année précédente. Ceci s'explique par la baisse du taux d'occupation de la clientèle provinciale mais également par l'augmentation du nombre de groupes par année.

En 2015-2016, le programme Départ-VI a été offert à huit reprises, et 39 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 79 % ont complété le programme et 21 % ne l'ont pas complété.

DÉPART-VI - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



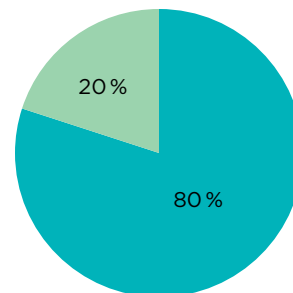
LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants, par l'acquisition d'outils permettant d'acquérir un meilleur contrôle des comportements de la personne. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2015-2016, le programme Cyprès a été offert à six reprises, et 25 personnes y ont participé. Parmi les participants, 80 % ont complété le programme alors que 20 % ne l'ont pas complété ou ont dû en être retirés.

CYPRÈS - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



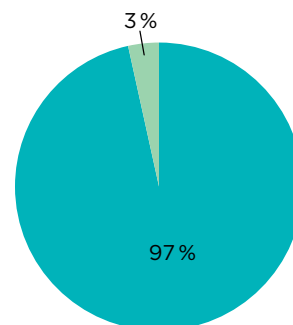
■ Complété
■ Non complété

LE PROGRAMME PRISME

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que ce programme a vu le jour en 1997.

Le programme Prisme a été offert à trois reprises cette année, à un total de 29 participants. Parmi ceux-ci, 97% ont complété la formation, alors que 3% ne l'ont pas complétée.

PRISME - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



■ Complété
■ Non complété

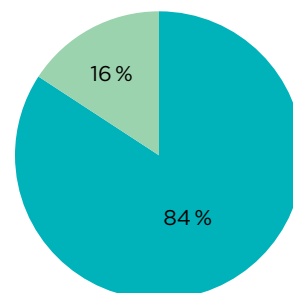
LE PROGRAMME DILEMME

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes qui sont souvent observables auprès des contrevenants en ce qui a trait à leurs valeurs et attitudes. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par l'entremise des différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

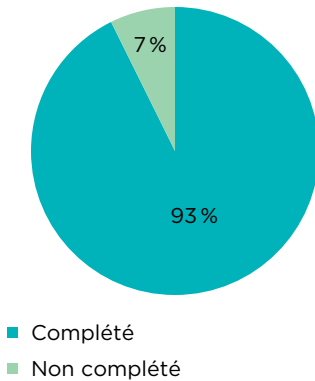
En 2015-2016, le programme Dilemme a été offert à six reprises. Des 19 personnes qui y ont participé, 84% l'ont complété et 16% ne l'ont pas terminé. Étant donné que le programme Dilemme traite des attitudes et valeurs criminelles et s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés à ce niveau, nous pouvons nous féliciter du taux de participants ayant complété le programme.

DILEMME - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



■ Complété
■ Non complété

PRÉMICES- TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



LE PROGRAMME PRÉMICES

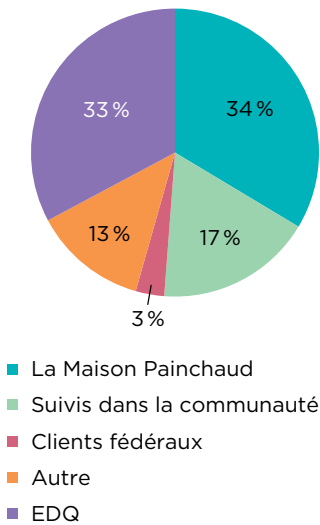
Le programme Prémices a, lui aussi, été mis sur pied en 2013. Il vise à permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique liée à leur problématique de délinquance sexuelle, mais cela, à l'intérieur des murs de la prison. En effet, nous observons, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer sur le plan de la conscientisation et de la responsabilisation, puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur problématique.

D'une durée de quatre semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine pour un total de 14 heures par cohorte.

En 2015-2016, le programme Prémices a été offert à six reprises et, 41 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 93 % ont complété la formation, alors que 7 % ne l'ont pas complétée. Le programme Prémices connaît une croissance importante, puisqu'en 2014-2015, nous l'avons offert à plus du double des participants de l'année 2014-2015.

Les programmes Prémices et Prisme, offerts à une clientèle présentant une problématique de délinquance sexuelle, sont ceux dont le taux d'achèvement et le plus élevé. Ceci s'explique par le fait que cette clientèle est généralement très conformiste.

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE INSCRITES AUX PROGRAMMES



PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes:

- 34% provenaient de La Maison Painchaud;
- 33% étaient incarcérés à l'Établissement de détention de Québec;
- 17% étaient suivis dans la communauté;
- 13% étaient référés par une autre ressource;
- 3% étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud.

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation;
- La capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe;
- La consommation d'intoxicants;
- Le manque d'assiduité;
- Le non-respect de condition qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération;
- Le manque de reconnaissance de sa problématique.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉ

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en **2015-2016**, une gamme d'activités des plus diversifiées. Comme chaque année, ces activités ont été évaluées, ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Cette évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités comprenant les suivantes:

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année **2015-2016**, des activités de jardinage, des conférences sur la toxicomanie, le stress et l'anxiété ne sont que quelques exemples d'activités sociales organisées par nos intervenantes communautaires.

Depuis janvier 2016, des activités de zoothérapie se sont ajoutés à notre calendrier. Dans le cadre de ces activités les aspects suivants sont travaillés: les frontières, l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération, les habiletés sociales, la gestion de la colère et l'affirmation de soi. L'animal y est utilisé comme principal motivateur.

De plus, cette année, la fête de Noël des résidents a été célébrée à l'Aquarium de Québec. Nous avons eu accès au Pavillon de profondeurs où nous avons pu admirer plusieurs variétés de raies. Une chasse à l'information a également suscité le travail d'équipe et l'apprentissage de connaissances sur le monde marin. Après le repas, Madame Josée Laflamme, responsable de l'animation communautaire, assistée de notre personnel clinique, avait prévue une kermesse qui a emballée l'ensemble des participants et suscité des éclats de rire mémorable. Une soirée de Noël mémorable!

ACTIVITÉS SPORTIVES

Sur le plan sportif, les activités ont été les suivantes: tournois de billard, sortie au salon de quilles.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Une soirée au cinéma.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Notre personnel a également offert des ateliers visant à développer la créativité de nos résidents, notamment ceux-ci : la création de présents pour la St-Valentin

REPAS COMMUNAUTAIRES

Quelques repas communautaires ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison, tels que des soupers BBQ suivis de feu de camp et la traditionnelle épiluchette de blé d'Inde.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

→ « J'AI AIMÉ ! »

→ « MERCI, J'AI BEAUCOUP AIMÉ. »

→ « DIVERTISSANT ET PERMET DE SOCIALISER AVEC LE GROUPE. »

→ « BEAUCOUP DE PLAISIR ! »

→ « SOIRÉE LE FUN, CAR IL Y AVAIT BEAUCOUP DE MONDE. MAIS UN PEU LONG ET TARD. »

→ « EXCELLENTE AMBIANCE DE GROUPE. »

→ « CE FUT FORT AGRÉABLE ! »

→ « C'EST PLAISANT DE S'AMUSER ! »

→ « CHANGEMENT DE DÉCOR ET RELAXANT. »

→ « SUPER, ET SURTOUT DÉLICIEUX ! »

→ « À REFAIRE ! »

DES FORMATIONS SUR MESURE

EN 2015-2016, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS COLLOQUES ET FORMATIONS:

→ LES 13 MARS, 1ER OCTOBRE 2015 ET 21 MARS 2016 – PACIFICATION DES ÉTATS DE CRISE

Participant·es: *Sophie Charrois, Maude Paré-Cardinal, Annie Leclerc, Noémie Fontaine-Samson, Marie-Jade Loiselle, Émilie Pelletier*

Cette formation cible les intervenants qui ont à gérer des états de crises épisodiques de leurs clients et qui désirent agir en toute sécurité pour eux-mêmes et les autres.

→ LES 28, 29 MAI ET 5 JUIN 2015 – OMÉGA

Participant·e: *Josée Laflamme, Claude Boucher, Valérie Noël*

Cette formation s'adresse aux professionnels qui doivent réagir verbalement ou physiquement afin de se protéger devant une situation d'agressivité.

→ LE 23, 30 SEPTEMBRE, 7, 14 ET 21 OCTOBRE 2015 – LEADERS DÉCISIONNELLES

Participant·es: *Annie Leclerc*

Apprentissage des rouages des conseils d'administration.

→ LE 19 NOVEMBRE 2014 – « INTERVENIR AUPRÈS DE CONTREVENANTS AYANT UN PROBLÈME DE CONSOMMATION »

Participant·e: *Sophie Charrois*

Cette formation offerte par l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc. visait à parfaire la connaissance de notre personnel, considérant que la toxicomanie touche bon nombre de nos clients.

→ 12 OCTOBRE 2015 - APPROCHE DE CO-COACHING

Participant·es: *Christine Lamarche*

Cette formation vise l'acquisition des habiletés du gestionnaire-coach et le développement de la performance collective.

→ 28, 29 ET 30 OCTOBRE 2015 – 37ÈME CONGRÈS ANNUEL DE CRIMINOLOGIE

Participants: *Christine Lamarche, Sophie Charrois et Annie Leclerc*

Le thème de cette année était "Pour une justice éclairée et une réinsertion sociale réussie". Les divers ateliers portaient également sur l'éducation comme levier d'action.

→ LE 12 NOVEMBRE 2015 – PRÊT À FAIRE FACE

Participants: *Christine Lamarche et Annie Leclerc*

Cette formation visait la préparation d'un plan de continuité des opérations des services en cas de sinistre pour les organismes communautaires.

→ LES 20 OCTOBRE, 17 NOVEMBRE, 15 DÉCEMBRE 2015, 2 FÉVRIER ET 1ER MARS 2016 - PARCOURS POUR AMÉLIORER VOTRE GESTION D'ÉQUIPE (PAGE)

Participants: *Sophie Charrois et Annie Leclerc*

Cette formation s'adressant aux superviseurs portait sur la gestion des équipes de travail, le développement des compétences de gestion et le leadership.

→ LE 1ER DÉCEMBRE 2015 – FORMATION RCR

Participants: *Sophie Charrois, Annie Leclerc, Guillaume-Étienne Beaulieu, Jennifer Cantin, Marie-Jade Loiselle, Maude Paré-Cardinal, Noémie Fontaine-Samson, Olivier Audy-Lizotte, Sophie Grégoire, Émilie Pelletier*

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LE 10 DÉCEMBRE 2015 – LE CLIMAT DE TRAVAIL: LA RESPONSABILITÉ ET L'OBLIGATION DE TOUS

Participants: *Christine Lamarche*

L'objectif principal de cette formation est de sensibiliser les gestionnaires à leurs responsabilités et obligations dans le maintien d'un climat de travail sain.

→ LES 15 ET 22 JANVIER 2016 – RÉDACTION DE RAPPORTS PRÉSENTENCIELS

Participants: *Sophie Charrois, Valérie Noël, Audrey Canuel-Turcotte, Guillaume -Étienne Beaulieu, Sophie Grégoire, Josée Laflamme, Olivier Audy-Lizotte, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier, Marie-Jade Loiselle, Noémie Fontaine-Samson, Lina Cloutier, Maude Paré-Cardinal*

Cette formation aborde en détail les questions liées à la rédaction argumentative, qui est au cœur des rapports présentenciels : la structuration d'un rapport présentenciel, l'amélioration des phrases et la simplification du texte.



1ER FÉVRIER AU 28 MARS 2016 – WORDPRESS: CRÉER ET ÉDITER DES THÈMES**Participant:** *Christine Lamarche*

Ce cours a comme objectif d'apprendre à créer des modèles de sites Web pour le système de gestion de contenu Wordpress. Permet d'intégrer les fonctions dynamiques de Wordpress tout en conservant le contrôle complet sur son design et son ergonomie d'interface.

10 FÉVRIER 2016 - COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET DE GESTION**Participant:** *Christine Lamarche*

Il s'agit d'une formation visant une compréhension accrue de états financiers d'une grande organisation en passant par les principes de base de la comptabilité, l'analyse de l'information financière par les différents ratios, le développement d'outils de gestion pour l'aide à la prise de décision.

19 FÉVRIER 2016 – COMPLEXITÉ, CONSCIENCE ET GESTION**Participant:** *Christine Lamarche*

Programme pour les gestionnaires qui désirent apprendre à voir, à penser et à faire autrement dans le but d'exercer un leadership empreint d'agilité, de sérénité et de discernement.

19 FÉVRIER 2016 – ACTIVITÉ DE MOBILISATION D'ÉQUIPE

Participant: *Christine Lamarche, Sophie Charrois, Annie Lecler, Valérie Noël, Audrey Canuel-Turcotte, Guillaume-Étienne Beaulieu, Sophie Grégoire, Josée Laflamme, Olivier Audy-Lizotte, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier, Marie-Jade Loiselle, Noémie Fontaine-Samson, Lina Cloutier, Maude Paré-Cardinal, Michelle Poitras, Alain Tremblay, Line Archambault.*

Une activité de mosaïque donnant naissance à une oeuvre qui présente le nouveau logo de La Maison Painchaud et la solidarité dont fait preuve notre équipe de travail est exposée dans notre salle de conférence. Elle est la preuve tangible de notre esprit de collaboration, de notre engagement et de notre réussite.

8 et 9 MARS 2016 – EXCEL**Participant:** *Christine Lamarche*

Améliorer son environnement de travail Excel : graphiques tableaux croisés dynamiques, etc .

23 et 24 MARS 2016 – RÉDACTION DE NOTES ET DE RAPPORTS STRATÉGIQUES**Participant:** *Christine Lamarche*

Visé à préciser pour orienter la collecte, la sélection et la structuration de l'information pertinente, capter et maintenir l'attention du lecteur, maîtriser les règles d'utilisation de la rédaction argumentative, augmenter la crédibilité du document et des positions exprimées dans les recommandations.



LA MAISON PAINCHAUD : UN LIEU DE STAGE STIMULANT

En 2015-2016, La Maison Painchaud a eu l'occasion de contribuer à l'apprentissage des étudiants de divers domaines d'étude en leur offrant un milieu de stage formateur. Voici quelques étudiants ayant partagé notre quotidien et contribué à notre mission : Jennifer Cantin, Élise Grandguillot, Annie Leblois, Francis Lepage, Sabrina Fournier, Sarah Guillemette, Katie St-Hilaire



DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

LE 3 AOÛT 2015, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Si j'écris ces lignes aujourd'hui c'est que je suis sorti des mauvais choix que j'ai pu faire : la boisson et la drogue m'ont nuient énormément. J'ai suivi, avec succès, les programmes Compas, Dilemme et Cyprès. Avec ces programmes, j'ai compris pourquoi je me mettais toujours les pieds dans les plats et le pourquoi. Vous m'avez prouvé que j'étais capable de m'exprimer et de demander de l'aide quand j'en avais besoin. Votre métier est dur et ingrat mais je sais que vous êtes là pour nous aider et non nous nuire. Je ne sais pas où je serais dans ma vie sans votre aide. Merci! Vous m'avez écouté et aidé à redevenir moi-même. Aujourd'hui, je fais des AA et NA, je vais à tous mes rendez-vous médicaux, je fais du bénévolat et de la mise en forme. J'occupe mes journées. Je suis reconnaissant envers vous La Maison Painchaud pour m'avoir montré le chemin de la discipline. J'ai appris à prendre soin de moi.»

Anonyme, Résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

LE 22 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR:

« La présente est pour témoigner de l'appréciation du séjour passé dans votre maison de transition.

J'ai très apprécié mes rencontres privées avec mon intervenante, de ses encouragements et sa compréhension de ma situation particulière.

Les différents programmes offerts comme Dilemme et l'aide à l'emploi que j'ai particulièrement apprécié m'ont été très utiles.

L'hébergement et la nourriture sont de très bonne qualité et le personnel de la maison très courtois et serviable.

Alors je vous dis un gros MERCI pour tout.

Anonyme, Résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

LE 30 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE HORS DE LA PRISON :

« »

Anonyme, *Résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*



LE 16 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE EN MAISON DE TRANSITION:

«Merci!

Je suis arrivé à La Maison Painchaud le 16 octobre dernier. Ayant purgé huit mois d'une sentence de trois ans, j'avais le privilège de me retrouver en semi-liberté pour les six prochains mois de ma vie. Après la vie carcérale, celle à La Maison Painchaud a été pour moi un passage salutaire et positif.

En tout temps, le sourire, le respect et l'écoute qu'on y retrouve allègent les défis importants que propose notre réinsertion sociale. Sans qu'on s'en rende compte, même une courte incarcération nous change profondément. Nous avons été coupés du monde réel pendant un certain temps et nous avons tellement d'attentes face à la liberté retrouvée que le passage à La Maison devient essentiel. En effet, que ce soit au niveau de notre couple ou du côté de la vie professionnelle, nous devons faire des ajustements importants entre nos illusions et la réalité. Ces ajustements nécessaires ne se font pas seulement de notre côté, mais touchent également nos familles, nos partenaires d'affaires et nos amis.

Mme Lina Cloutier, intervenante aux programmes dans le cadre du programme Cyprès, a été d'un grand secours en m'aidant à comprendre ce "trou dans le temps" et ses impacts, puis à y réagir. Ces rencontres m'ont permis de mieux me comprendre et de faire des choix plus éclairés, qui me seront utiles pour le reste de ma vie. Merci, Lina, du cœur que tu mets dans ce programme et de l'empathie réelle que tu m'as témoignée. Mai Li, "mon intervenante", a toujours eu cette remarquable capacité d'écoute active, posant les vraies questions (celles qui nous font réfléchir), nous amenant à penser et à agir de façon cohérente avec les sentiments et les décisions prises suite aux gestes qui nous ont amenés ici. Je me suis senti accompagné durant tout mon séjour. Elle a été une personne aidante dans mes démarches vers le retour complet en société. Je ne peux passer sous silence l'accueil des autres intervenants de La Maison. La douceur d'Alexandra, la rigueur et le sens de l'équité de Josée, l'œil averti et la gentillesse de Sophie ou de Rébecca, la bonne humeur et le respect de Carl et des autres gardiens de nuit et de fin de semaine, l'habileté culinaire de Michelle et d'Alain. Bref, une recette positive pour un retour réussi vers la liberté. À tous, merci d'avoir été ce que vous êtes: généreux, respectueux, équitables et positifs.

Le souvenir de certains résidents restera gravé dans mon esprit. La réserve de certains, la bonne humeur, l'humilité, le sens de l'humour, la transparence des autres sont autant de leçons personnelles sur l'art de vivre dans la sobriété. Nos chemins se séparent, mais vous resterez avec moi.

Eh non, tout n'est pas rose à La Maison, mais les règles sont essentielles pour créer une vie collégiale de qualité. Oui, les appels aux déplacements, les tâches, les téléphones parfois très tard les soirs de permission de sortir ou le manque de respect de certains résidents peuvent rendre notre vie parfois un peu plus difficile... mais tout cela fait partie du réapprentissage de la vie dehors. Nous serons confrontés au stress et à la frustration, aux règles et à l'absence de règles. La Maison est un lieu privilégié pour se préparer. On apprécierait bien sûr un guide d'information sur "les essentiels", un accès à l'ordinateur pour travailler en Word ou en Excel, un assouplissement des règles sur les lignes téléphoniques fixes à l'heure de la géolocalisation, mais j'ai appris que les changements sont lents dans le système carcéral et post-carcéral.

En terminant, je m'en voudrais aussi de passer sous silence l'importance de nos proches dans notre réinsertion. Merci à mon épouse pour tous ses déplacements, à ma famille et à mes amis pour leur compréhension et leur respect. Grâce à eux tous, tout devient plus facile, tant dans le respect de notre condition que des obligations qui nous sont imposées dans le cadre de notre semi-liberté ou de notre libération conditionnelle.»

Anonyme, Résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE CŒUR!

Au terme de l'année 2015-2016, l'équipe de La Maison Painchaud était composée de **trois** employés au service alimentaire : l'une à temps plein et **deux** à temps partiel. Sur le plan clinique, nous **comptons** huit intervenants cliniques : quatre à l'hébergement et quatre au suivi en milieu ouvert, supervisés par **deux** chef d'équipe. Notre personnel compte **également** deux intervenants aux programmes ainsi que deux intervenants communautaires. Sur le **plan administratif, une coordonnatrice des finances et de l'administration s'est jointe à nous au début de l'année 2015-2016, venant prêter main-forte à la directrice clinique et à la directrice générale.**

Notre équipe de travail est multidisciplinaire, composée d'éducateurs spécialisés, de criminologues, de conseillers en orientation, de travailleurs sociaux et de psychoéducateurs.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège d'avoir 5 bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

NOTRE PERSONNEL

À L'ADMINISTRATION

Christine Lamarche,
directrice générale

Sophie Charrois, *directrice clinique*

Annie Leclerc, *coordonnatrice
des finances et de l'administration*

INTERVENANTS

À L'HÉBERGEMENT

Sophie Gagnon-Grégoire, *chef d'équipe*

INTERVENANTES À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

Guillaume-Étienne Beaulieu

Josiane Côté

Rébecca Noël

Valérie Noël

INTERVENANTES COMMUNAUTAIRES

Olivier Audy-Lizotte

Josée Laflamme

À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

Alexandra Mercier, *chef d'équipe*

INTERVENANTES À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

Mélisa Bergeron

Marie-Ève Dionne

Noémie Fontaine-Samson

Marie-Christine Girard

Marie-Jade Loïselle

Alexandra Mercier

Émilie Pelletier

INTERVENANTES AUX PROGRAMMES

Lina Cloutier

Marie-Pier Letarte-Careau

Maude Paré-Cardinal

CUISINIERS

Lyne Archambault

Michelle Poitras

Alain Tremblay

EMPLOYÉ DE MAINTENANCE

Clayton Grenier

AGENTS DE SÉCURITÉ

Max D. Bastien

Sébastien Brinck-Martel

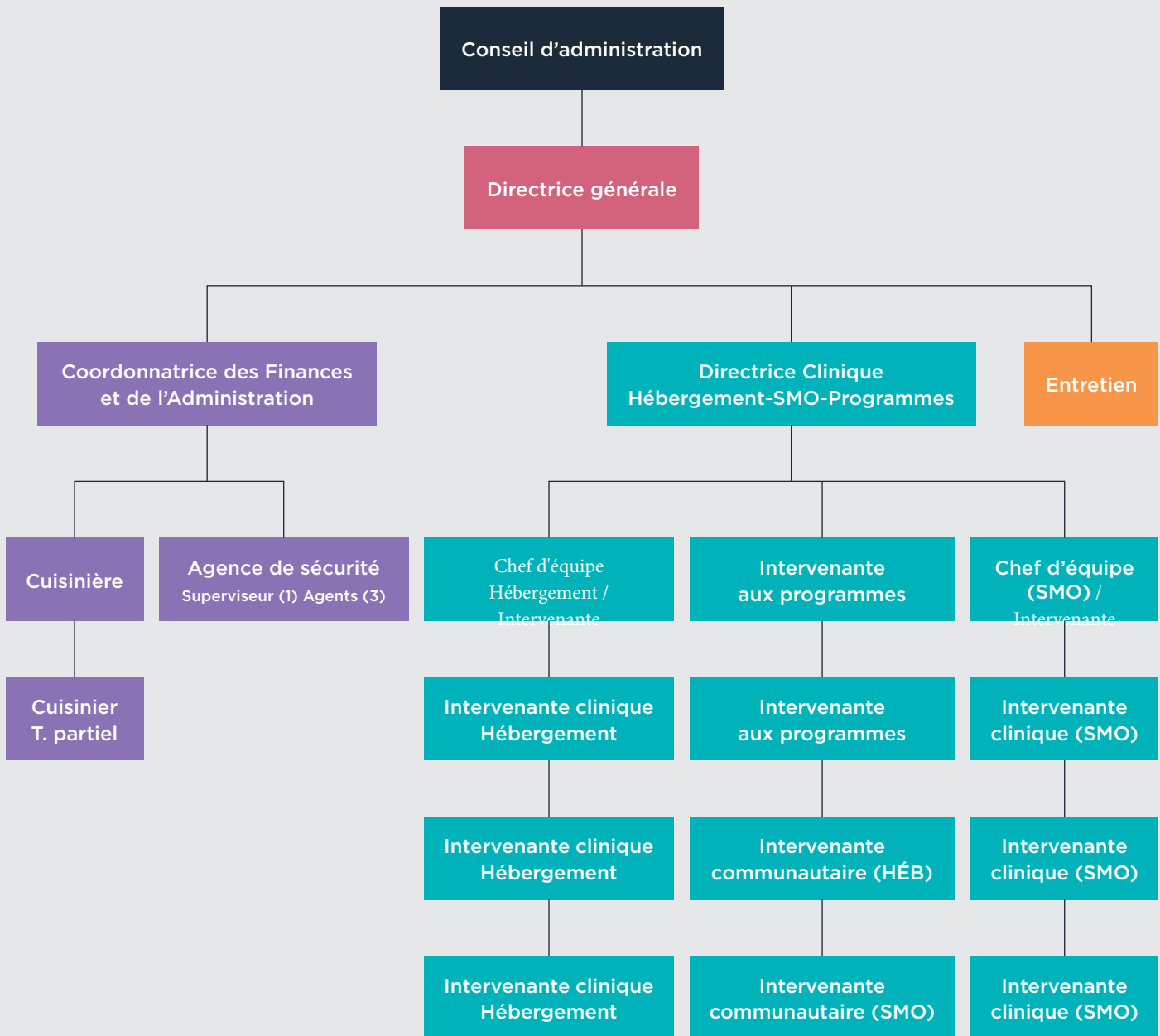
Guy Germain

Antoine Ouellet

Nicolas Métivier Barr

Note: La liste des membres du personnel fait état du personnel en fonction au 31 mars 2016.

ORGANIGRAMME



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés!

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés dans leur collectivité et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Michel Laferrière

ADMINISTRATEUR(TRICE)S

Lyne Bluteau

Claudette Girard

Marianne Eppler

Kevin Duguay

Note: La liste des membres du conseil d'administration fait état des membres en fonction au 31 mars 2016.

T 418 661-0203 F 418 661-7443
1415, avenue Saint-Pascal, Québec QC G1J 4R1
maisonpainchaud.org

**RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS**

